



# LE LIEN

À conserver... 

Juillet 2020

## Aux parents de l'école

Le COVID a bouleversé nos vies et nos façons de faire. Voici le LIEN spécial qui vous donnera quelques informations concernant la rentrée mais qui pourraient être modifiées selon la situation COVID et les mesures d'hygiène en vigueur en août. Présentement, les parents n'ont pas accès à l'école. Nous ferons des ajustements et on s'adaptera ensemble.

Dès la rentrée, nous accueillerons Madame Karine Forget, directrice-adjointe.

**2020-2021:**

**7h35 : Débarquement des élèves des autobus et accueil des autres dans la cour.  
Entrée des élèves à 7h40 et départ à 15h04**

### Dates à mettre à votre agenda (si les parents ont accès à l'école)

Dates	Heure	Événements
<b>Jeudi 20 août</b>	8 h 30 à 18 h 00	Paiement des effets scolaires à l'école
<b>Lundi 31 août</b>	Rassemblement à 7 h 40	Accueil de la rentrée
<b>Lundi 7 septembre</b>	CONGÉ	Congé de la fête du travail
<b>Mardi 15 septembre</b>	18 h 00	Rencontre des parents avec l'enseignant (1 <sup>ère</sup> à 3 <sup>e</sup> année)
	19 h 00	Rencontre des parents avec la direction et les spécialistes (maternelle à la 6 <sup>e</sup> année)  Assemblée générale des parents pour le conseil d'établissement
	19 h 45	Rencontre des parents avec l'enseignant (4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année)

### Accueil des élèves

Nous accueillerons nos élèves à l'extérieur à compter de **7 h 40**. Nous en profiterons pour présenter le personnel de 2020-2021. Ensuite, les élèves seront invités à suivre les consignes données. **Pour l'instant**, vous pouvez accompagner votre enfant si vous le souhaitez, et ce, jusqu'à ce que les élèves entrent dans l'école. .

### Circuit d'autobus

À partir du 24 août 2020, les coordonnées de transport pour la prochaine année scolaire seront accessibles en tout temps. **Prendre note que vous ne recevrez aucun document.** Vous devez consulter le site de la commission scolaire en cliquant sur le lien suivant : <https://www2.csrdsn.qc.ca/transports/coordonnees-de-transport>

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pourrez téléphoner au transport au 450-569-2226.

COVID Les directives de juin sont maintenues : une seule adresse, deux élèves par banc (maximum 48 élèves par autobus), pas de demande d'accommodement.



### Changements au cours de l'été

Pour tous changements concernant le dossier de votre enfant, veuillez aviser le secrétariat le plus tôt possible au 450-438-8828 poste 3800. Celui-ci est ouvert à compter du 11 août.

### **Assemblée générale**

L'assemblée générale des parents se tiendra **le mardi 15 septembre à 19h00**. Pendant cette assemblée, nous élirons les membres parents du conseil d'établissement. Trois postes parents sont à pourvoir. D'autres informations vous seront fournies lors de la rencontre.

### **Service de garde**

Les inscriptions des nouveaux élèves pour 2020-2021 se feront dès le **17 août**. Pour utiliser le service de garde, **votre enfant doit être inscrit avant la première journée d'école**. Veuillez contacter Geneviève Pelletier, technicienne du SDG au 450-438-8828 au poste 8117.



### **Site internet, page Facebook et Mobilys**

Vous êtes invités à aller consulter notre site internet au :

[www.stetheresedelenfantjesus.com](http://www.stetheresedelenfantjesus.com)

Vous trouverez des informations sur l'école et un lien pour notre page Facebook que nous avons mis en ligne grâce à la fondation Mobilys. Cette fondation a pour mission de soutenir la persévérance scolaire en mettant en lumière la réussite des élèves et l'implication de l'équipe-école.

### **Cantine et micro-ondes**

Dès la rentrée, la cantine devrait être ouverte. Les élèves dîneront dans les classes donc prévoir un thermos puisque les micro-ondes ne seront pas disponibles.

### **Stationnement avant de l'école**

#### **Voici quelques consignes pour faciliter la circulation**

#### **Arrivée**

- Les parents qui viennent reconduire leurs enfants en voiture peuvent utiliser les deux entrées de la cour (9<sup>e</sup> Rue et piste cyclable) ou le débarcadère.
- Pour des raisons de sécurité, le débarcadère ne peut servir de stationnement car nous voulons que la circulation demeure fluide. Il doit être utilisé SEULEMENT pour faire descendre les enfants du côté droit.
- Prendre note que vous devez respecter le sens unique dans le débarcadère.

#### **Départ**

- Avant 15 h 04, les parents qui viennent chercher leurs enfants en voiture doivent se stationner le long de la 9<sup>e</sup> rue ou dans les rues transversales.

#### **Service de garde**

- Entre 6 h 30 et 7 h 30, vous devez utiliser le débarcadère et accompagner obligatoirement votre enfant jusqu'à la porte de l'entrée de l'école.
- Entre 15 h 04 et 18 h, vous pouvez utiliser le débarcadère pour venir récupérer votre enfant au service de garde.
- En fin de journée, lorsqu'il y a un fort taux d'achalandage au débarcadère, nous vous suggérons de vous garer le long de la 9<sup>e</sup> rue ou dans les rues transversales pour éviter tout accident.

**\*Le stationnement est réservé exclusivement au personnel de l'école.**



*Denise Larocque*

Denise Larocque  
Directrice

Karine Forget  
Directrice-adjointe